

Bric à Brac du 19 mai organisé conjointement par la mairie, l'école et les Petites Canailles

Nous vous demanderons une participation symbolique de 2€ par emplacement de 5m à donner le jour du bric à brac à son entrée, devant la mairie.

Il se situera :

- **rue du Village** : à partir de la mairie jusqu'à l'intersection avec la **rue des Lilas**,
- **rue des lilas** : entre les intersections rue du village et de la forte maison,
- **rue de la forte maison** : entre les intersections rue du village et des Lilas.

Si vous souhaitez participer, merci d'utiliser le QR code ci-après. Vous accéderez à une réservation numérique à remplir en ligne. Cela prend environ 5 min. Elle nous permet de préparer le registre du bric à brac mais aussi de nous faire gagner du temps pour l'organisation de la manifestation. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir utiliser ce mode d'inscription. Si cela ne fonctionne pas, il suffit de nous envoyer un mail à bricabrac.poisvilliers@gmail.com



Une fois la réservation remplie, il faudra déposer dans la boîte aux lettres de l'école un chèque de caution de 20 € par emplacement à l'ordre de l'AS USEP Berchères-Poisvilliers (avec votre nom au dos s'il ne correspond pas à celui du chèque ou si vous faites un chèque pour plusieurs personnes). Ce chèque vous sera restitué, si vous exposez le jour du bric à brac, si l'évènement est annulé ou, si vous avez un certificat médical ; sinon il sera encaissé.

Ce jour-là, il faudra que vous passiez avec votre voiture rue du village devant la mairie pour que l'on vous attribue votre numéro d'emplacement. Le règlement de la manifestation et l'organisation de la journée vous seront donnés à ce moment-là.

Vous devrez vous installer avant 7h00. Au-delà de cette heure, les places seront attribuées à d'autres exposants. Vous ne pourrez pas partir avant 17h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 82 57 86 47

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien cordialement,

L'équipe organisatrice

Bric à Brac du 19 mai organisé conjointement par la mairie, l'école et les Petites Canailles

Nous vous demanderons une participation symbolique de 2€ par emplacement de 5m à donner le jour du bric à brac à son entrée, devant la mairie.

Il se situera :

- **rue du Village** : à partir de la mairie jusqu'à l'intersection avec la **rue des Lilas**,
- **rue des lilas** : entre les intersections rue du village et de la forte maison,
- **rue de la forte maison** : entre les intersections rue du village et des Lilas.

Si vous souhaitez participer, merci d'utiliser le QR code ci-après. Vous accéderez à une réservation numérique à remplir en ligne. Cela prend environ 5 min. Elle nous permet de préparer le registre du bric à brac mais aussi de nous faire gagner du temps pour l'organisation de la manifestation. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir utiliser ce mode d'inscription. Si cela ne fonctionne pas, il suffit de nous envoyer un mail à bricabrac.poisvilliers@gmail.com



Une fois la réservation remplie, il faudra déposer dans la boîte aux lettres de l'école un chèque de caution de 20 € par emplacement à l'ordre de l'AS USEP Berchères-Poisvilliers (avec votre nom au dos s'il ne correspond pas à celui du chèque ou si vous faites un chèque pour plusieurs personnes). Ce chèque vous sera restitué, si vous exposez le jour du bric à brac, si l'évènement est annulé ou, si vous avez un certificat médical ; sinon il sera encaissé.

Ce jour-là, il faudra que vous passiez avec votre voiture rue du village devant la mairie pour que l'on vous attribue votre numéro d'emplacement. Le règlement de la manifestation et l'organisation de la journée vous seront donnés à ce moment-là.

Vous devrez vous installer avant 7h00. Au-delà de cette heure, les places seront attribuées à d'autres exposants. Vous ne pourrez pas partir avant 17h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 82 57 86 47

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien cordialement,

L'équipe organisatrice